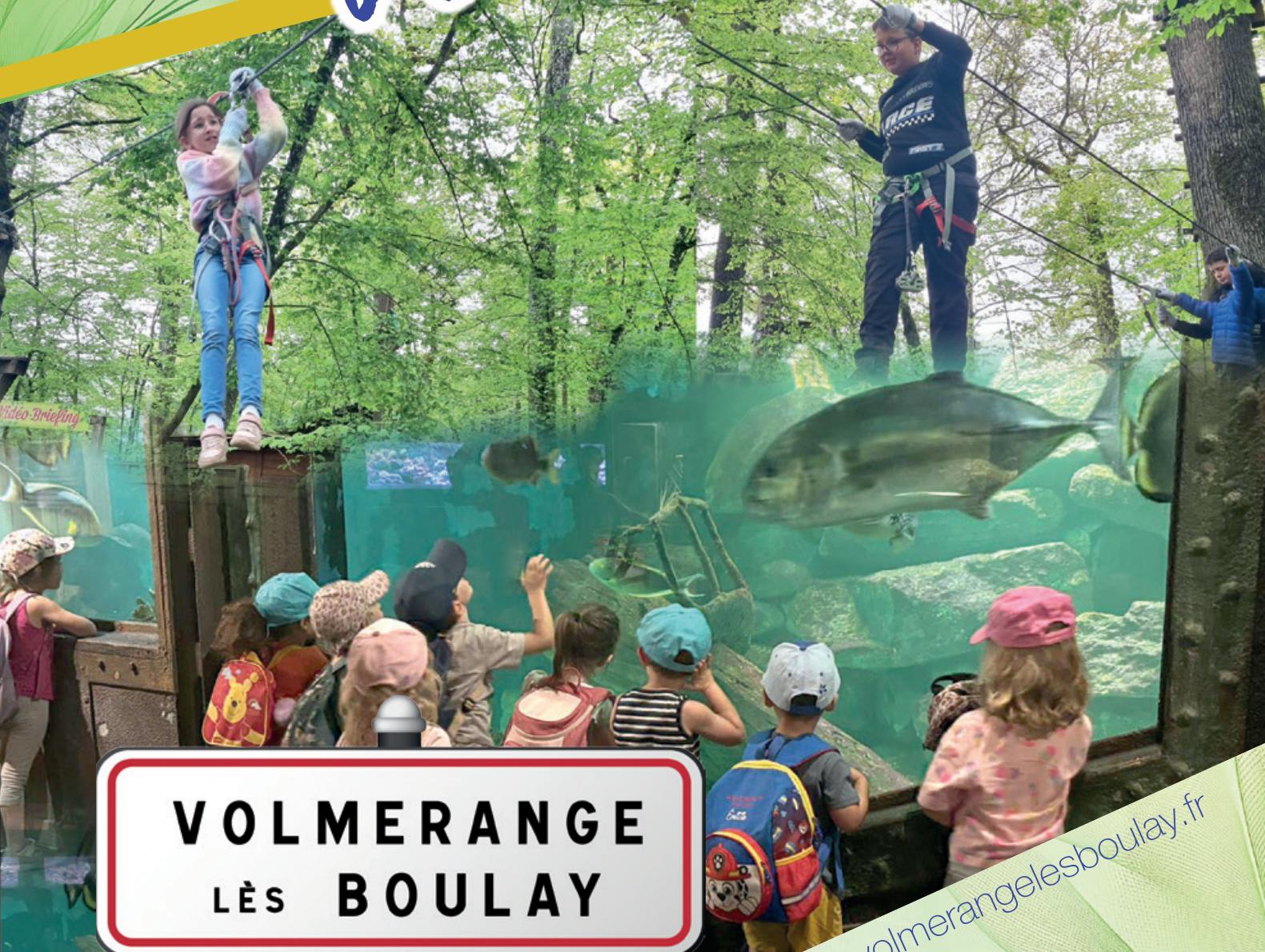


Bulletin Municipal Annuel

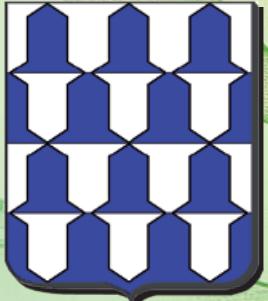
N° 15
Mars
2025

Volm' infos



**VOLMERANGE
LÈS BOULAY**

volmerangelesboulay.fr



Sommaire

MOT DU MAIRE	Page 1
ETAT-CIVIL.....	Page 2
VIE SCOLAIRE	Page 2
REPAS DES AINÉS.....	Page 3
GÉRARD VECRIGNER, SALUT L'ARTISTE !	Pages 4 à 7
TRAVAUX EN 2024.....	Pages 8 et 9
VOLMERANGE EN IMAGES	Pages 10 et 11
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	Pages 12 à 14
ACTIVITÉS DE LA MJC.....	Pages 15 à 21
ARBRE DE NOËL	Page 22
CONSEIL DE FABRIQUE	Page 23
SYNDICAT ARBORICOLE	Pages 24 et 25
DE LA NIED AU NIARI	Page 26
LE SITE NATURA 2000 «VALLÉE DE LA NIED RÉUNIE»	Page 27
LA CCHPB	Pages 28
BILAN DU FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE 2023/2024.....	Page 29
AGENDA DES MANIFESTATIONS	Page 29
GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL»	Pages 30 à 37
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Pages 38 à 41
BUDGET PRIMITIF 2024	Page 42
COMPTE ADMINISTRATIF 2024	Page 43
NUMÉROS UTILES / URGENCES	Page 44
PAGE PRATIQUE	Page 45

Volm' infos - Mars 2025 - N° 15

Directeur de la publication : Pierre ALBERT
Responsable de la rédaction : Thierry JENCZAK
Comité de rédaction et de correction :
les membres de la commission informations et
communications, les responsables et membres des
associations, Fabrina DUHAL, Adeline REINERT, la
directrice et les institutrices de l'école «Le Pâtural» et les
membres du centre périscolaire.

Mise en page et impression :
Imprim'Com'Est 57220 Boulay.

Photos : les membres des associations, du périscolaire
et de l'école «Le Pâtural», l'école de musique et de danse
de la CCHPB, Marc CAILLET et Thierry JENCZAK.

Retrouvez également le bulletin sur
www.volmerangelesboulay.fr



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

L'année 2024 restera marquée par des épreuves qui ont profondément touché notre petite commune. Parmi celles-ci, l'inondation soudaine et imprévue de plusieurs maisons et bâtiments.... Ce fut un moment difficile pour nombre d'entre vous, mais la solidarité et la résilience de notre communauté ont été fortement appréciées. Grâce à l'engagement de chacun et au soutien des autorités locales, nous avons pu faire face à cet évènement climatique imprévu avec dignité et courage.



Cette année fut également bouleversée par la perte tragique de notre Maire Honoraire, Monsieur VECRIGNER Gérard. Sa disparition brutale laisse un vide immense dans nos cœurs et dans notre histoire. Il avait dédié une grande partie de sa vie au service de notre commune, œuvrant sans relâche pour son développement et défendant avec conviction les valeurs de solidarité et de bien-être pour tous. Son départ, comme celui d'autres habitants de notre village, nous rappelle la fragilité de la vie et l'importance de chaque instant passé ensemble.

Dans ces moments de tristesse, il est essentiel de se rappeler que nous ne sommes pas seuls. La solidarité, l'entraide et le respect de l'autre restent des valeurs qui nous permettront de surmonter ces épreuves.

Cette année, plus que jamais, nous devons honorer leur souvenir en continuant à bâtir un village uni, solidaire et tourné vers l'avenir. Les défis sont nombreux, mais grâce à l'esprit de notre communauté, rien n'est impossible. Nous allons continuer à œuvrer pour le bien-être de tous, à reconstruire, là où il le faut, et à créer ensemble des projets qui nourrissent l'âme de notre village.

J'en profite aussi pour exprimer ma gratitude à l'ensemble du personnel communal ainsi qu'à l'équipe pédagogique. Leur travail, souvent discret mais essentiel, garantit le bon fonctionnement de notre village et la qualité de vie de chacun. Nous pouvons sans conteste, nous appuyer sur leur dévouement et professionnalisme. Je remercie également les élus du Conseil Municipal pour leur engagement.

Un grand merci également à nos associations locales, qui jouent un rôle vital dans la dynamique sociale et culturelle de notre village. Leur implication est une richesse précieuse et c'est grâce à elle, que de nombreuses initiatives et événements voient le jour, renforçant les liens entre nous.

Avec toute ma reconnaissance et mes plus sincères salutations,

*Pierre ALBERT,
Maire de Volmerange-lès-Boulay*

Etat-Civil 2024



Naissances

Maël NARTZ
né le 11 février 2024 à Peltre

Jade Christine Maryvonne WAGNER
née le 13 février 2024 à Peltre

Emilie HENTZIENNE
née le 3 juin 2024 à Peltre

Leya Isabelle DHU
née le 17 juin 2024 à Metz

Abigaëlle Emilie GRANDGIRARD
née le 4 juillet 2024 à Peltre

Adonis GEYER BENTZ
né le 15 août 2024 à Peltre

Inès LOUNIS
née le 26 septembre 2024 à Peltre

Arthur Jules Adam HOFFMANN
né le 18 novembre 2024 à Metz

*Toutes nos félicitations
aux parents.*

Décès

Jean Charles LASSAUCE le 30 avril 2024

Henri Georges Alain GERVAIS le 5 mai 2024

Gérard Léon VECRIGNER le 9 août 2024

Louis Auguste BOUCHÉ le 12 août 2024

Jacqueline GUILBERT née GIAI-CHECA le 15 septembre 2024

Alain Michel Bernard BLANC le 27 octobre 2024

*Aux familles, nous renouvelons l'expression
de notre profonde sympathie.*

Mariages

Anthony Jolan DIDIER & Justine SANDT
le 25 mai 2024

Didier Jean BOUROUETTE & Doris Catherine COMMARD
le 3 août 2024

Morgan FUSS-MEGUIN & Fanny Marie Céline CAILLET
le 18 octobre 2024

*Félicitations et tous nos voeux
de bonheur.*

Vie scolaire 2024

A la fin de l'année 2024, la population de jeunes de Volmerange-lès-Boulay compte **118 enfants et adolescents dont 20 nés en 2024, 2023 et 2022** qui ne sont pas encore scolarisés. Les enfants en âge d'être scolarisés se répartissent comme suit dans les écoles maternelles, élémentaires et établissements d'enseignement du second degré :

Ecole	Année 2024
Ecole maternelle de VOLMERANGE	18
Ecole maternelle extérieure	1
Ecole élémentaire de VOLMERANGE	18
Ecole élémentaire extérieure	5
Collèges	34
Lycées	22

Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés de la commune de Volmerange-lès-Boulay s'est déroulé le dimanche 18 février 2024. Ils étaient nombreux à se rendre à la salle polyvalente magnifiquement décorée pour l'occasion. Pour ouvrir cette journée festive, le Maire, Pierre ALBERT, a prononcé un discours de bienvenue devant un auditoire attentif. Les convives ont apprécié un repas de qualité concocté par un traiteur connu dans notre région : Christian LORENTZ. L'animation assurée par l'orchestre Crystal Noir a largement contribué au bon déroulement de cette journée créant une ambiance chaleureuse, empreinte de gaieté.

Gérard Vécrigner «Salut l'artiste !»



Gérard VÉCRIGNER,
Maire Honoraire, nous a quittés
brutalement le 9 août dernier,
à l'âge de 68 ans, laissant derrière lui une
histoire et une vie d'engagements.

Il exercera cette fonction avec passion et détermination pendant cinq mandats, jusqu'en 2014, devenant au fil des années l'un des plus anciens maires en exercice de la région Est.

En reconnaissance de son engagement, il reçoit en 2015 la médaille de Maire Honoraire pour ses 37 années de mandat, dont 31 passées en tant que premier magistrat, des mains d'Alphonse BASTIAN, maire d'Eblange durant plus de 50 ans.

En 2003, il traverse une épreuve terrible avec la perte tragique de son épouse Anne-Marie. Malgré cette douleur immense, il fait preuve d'un courage exemplaire, reprenant les rênes de sa vie et poursuivant son engagement avec la même énergie, fidèle aux causes qui lui étaient chères.

Homme charismatique, infatigable et animé par une multitude de projets, Gérard a toujours eu à cœur de faire évoluer sa commune. Lorsqu'il prend ses fonctions en 1983, Volmerange compte environ 300 habitants et manque cruellement d'infrastructures : pas de terrain de sport, pas de salle polyvalente, peu d'aménagements dans les rues et un patrimoine nécessitant une restauration urgente.

Sous son impulsion, le village se transforme. Il veille à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine local, avec la création d'une distillerie artisanale, la restauration des calvaires et du lavoir, ainsi que l'entretien de l'église. Conscient des enjeux du développement urbain, il œuvre pour une expansion maîtrisée de Volmerange en lançant la construction de lotissements, de logements communaux et la réhabilitation de bâtiments vétustes. Soucieux du bien-être et de la sécurité des habitants, il entreprend le réaménagement complet des rues du village, notamment la rénovation de la rue Principale et l'amélioration de l'arrêt de bus afin de prévenir les accidents et assurer une meilleure sécurité, en particulier pour les élèves. Tous ces projets, menés à bien durant ses mandats, ont contribué à moderniser la commune et à améliorer la qualité de vie des Volmerangeois, notamment grâce à un éclairage public entièrement rénové.

Le projet qui a le plus marqué ses cinq mandats de maire fut sans aucun doute son engagement en faveur de l'éducation, de la jeunesse du village et du développement des loisirs pour tous. Sous sa gouvernance, la salle polyvalente, le complexe sportif et la nouvelle école Le Pâtural ont vu le jour. Il était également un soutien indéfectible du Syndicat Arboricole, du Club de Foot et de la MJC, contribuant activement au dynamisme des activités socio-culturelles et sportives, ainsi qu'à la vie associative du village.

Toujours impliqué dans la défense des intérêts de la commune, Gérard participait assidûment aux réunions des instances intercommunales, notamment celles du Syndicat des Eaux. Son engagement n'aurait pu être aussi efficace sans le soutien de son entourage. Il reconnaissait d'ailleurs que la réussite de sa longue mandature reposait sur «un environnement familial compréhensif, des élus motivés, des collaborateurs compétents et des concitoyens ouverts au dialogue, même en cas de désaccord».

Il pouvait également compter sur l'appui de ses amis, des associations locales, des responsables intercommunaux, des fonctionnaires, des chefs d'entreprise et des élus de la République. Grâce à sa capacité de persuasion, il a toujours su rallier son conseil municipal au soutien des associations, facilitant ainsi leur développement.

**Gérard était un homme sensible et loyal.
Un maire exceptionnel qui a mis ses grandes qualités humaines au service de ses concitoyens.**

Il était à l'écoute du monde

Un être engagé qui souhaitait le meilleur pour chacun d'entre nous. Il a été un maire et un homme exemplaire qui a marqué nos mémoires de son empreinte pour longtemps.

Nous ne l'oublierons pas.

→ **Au vu de ce parcours incroyable et exceptionnel, nous réfléchissons à lui témoigner toute notre gratitude...
De ce fait, nous accueillons avec plaisir toutes vos propositions...**



La dictée d'Ela



Construction de l'école

En tant que maire, il a réalisé d'innombrables projets



1983-1989 (son premier mandat)

- Assainissement du bas-quartier ;
- surélévation du terrain de foot ;
- réalisation des vestiaires du foot ;
- réalisation du terrain de tennis ;
- réalisation de l'aire d'EPS (le terrain de tennis d'aujourd'hui) ;
- réalisation du parking face au cimetière ;
- réalisation des trottoirs le long de la route départementale ;
- plantation de peupliers à la Lahr ;
- réfection de la salle de la mairie ;
- reprise de l'arrêt de bus ;
- réfection de la toiture de la fontaine ;
- goudronnage des rues ;
- le pont du ruisseau de Macker fait peau neuve. Première réalisation du genre dans tout l'Est de la France ;
- construction de la salle socio-culturelle appelée salle polyvalente ;
- aire de retourement entre le CD954 (rue principale) et le Chemin de Loutremange ;
- mise en place d'un ralentisseur route de Helstroff.

→ 1989-1995 (second mandat)

- réfection de la toiture de l'église (ardoises) ;
- mise en place d'une bibliothèque municipale ;
- embellissement du village et mise en place de bacs de fleurs ;
- voirie du rue Chemin de Helstroff ;
- construction du parking devant la salle polyvalente ;
- extension de la salle polyvalente ;
- voirie rue Chemin de Reckling ;
- aménagement rue chemin de Loutremange et du chemin de la Nied ;
- naissance du Syndicat arboricole de Volmerange avec la création d'une distillerie syndicale dans les installations de l'ancienne station d'épuration ;
- création de locaux d'archives communales et bibliothèque ;
- aménagement du Chemin de Helstroff et du Chemin de Loutremange (trottoirs) ;
- amélioration de l'éclairage public avec la mise en place de candélabres ;
- aménagement du bas-quartier (trottoirs) ;
- rénovation de la salle de réunion de la mairie ;
- aménagement rue Chemin de Reckling ;
- rénovation de l'intérieur de l'église (peinture et sonorisation).



Le centre du village avant la démolition du bâtiment à l'arrière de la mairie. La voirie sera rénovée plus tard



Inauguration des vestiaires du foot



Avant la création des secteurs Reckling et Naïades



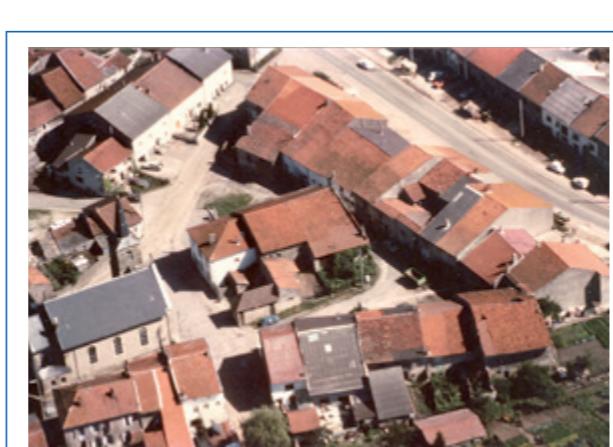
Aménagement de la rue principale RD954



- réfection des orgues de l'église ;
- réaménagement de la voirie rue du Pré du Vieux Moulin et création de places de stationnement ;
- travaux de voirie, de réseaux divers et aménagement d'un parking dans le bas-quartier ;
- renforcement du réseau d'assainissement rue du Chemin de Loutremange ;
- branchement du complexe socio-éducatif et sportif au réseau d'assainissement ;
- aménagement des sentiers du Moulin et de la Fontaine ;
- création d'un logement rue Basse ;
- mise en place d'espaces verts dans les rues du Pré du Vieux Moulin, Naïades et Lahr ;
- construction d'un nouvel abris-bus ;
- transformation de l'ancien préau en atelier municipal ;
- construction du complexe scolaire avec :
 - la mise en place d'un regroupement pédagogique maternelle avec les communes de Hinckange et Charleville-sous-Bois ;
 - l'organisation, en partenariat avec la MJC, de l'accueil périscolaire comprenant la restauration, les activités éducatives ou de loisirs, après la classe, le mercredi et durant les vacances scolaires (dans le cadre du Contrat Temps Libre signé en 2001 avec la CAF) ;
 - la création d'emplois dans la commune.

→ 1995-2001 (troisième mandat)

- création d'un nouveau local pour agrandir la distillerie afin d'accueillir 3 alambics ;
- retour de la vigne sur un terrain communal Côte-Saint-Jacques par la plantation en cépages Auxerrois et Pinot Noir. Vigne classée «Vigne du Patrimoniale et du Folklore» par le Ministère de l'agriculture ;
- aménagement de la rue Principale RD954 (enfouissement des réseaux, voirie, trottoirs, enrobages et amélioration de l'éclairage public).



Le centre du village avant la démolition du bâtiment à l'arrière de la mairie. La voirie sera rénovée plus tard



Les enfants remettent une lettre au Maire venu leur présenter les plans du jardin pédagogique



Inauguration de la salle des fêtes



Inauguration du jardin pédagogique



Construction du cabanon dans le jardin pédagogique

→ 2001-2008 (quatrième mandat)

- création de l'atelier de jus de fruits en collaboration avec le Syndicat arboricole ;
- enfouissement des réseaux et aménagement rue du Chemin de Reckling (voirie, trottoirs et enrobages) ;
- réhabilitation du lavoir ;
- construction du lotissement Les Naïades ;
- réfection de deux calvaires ;



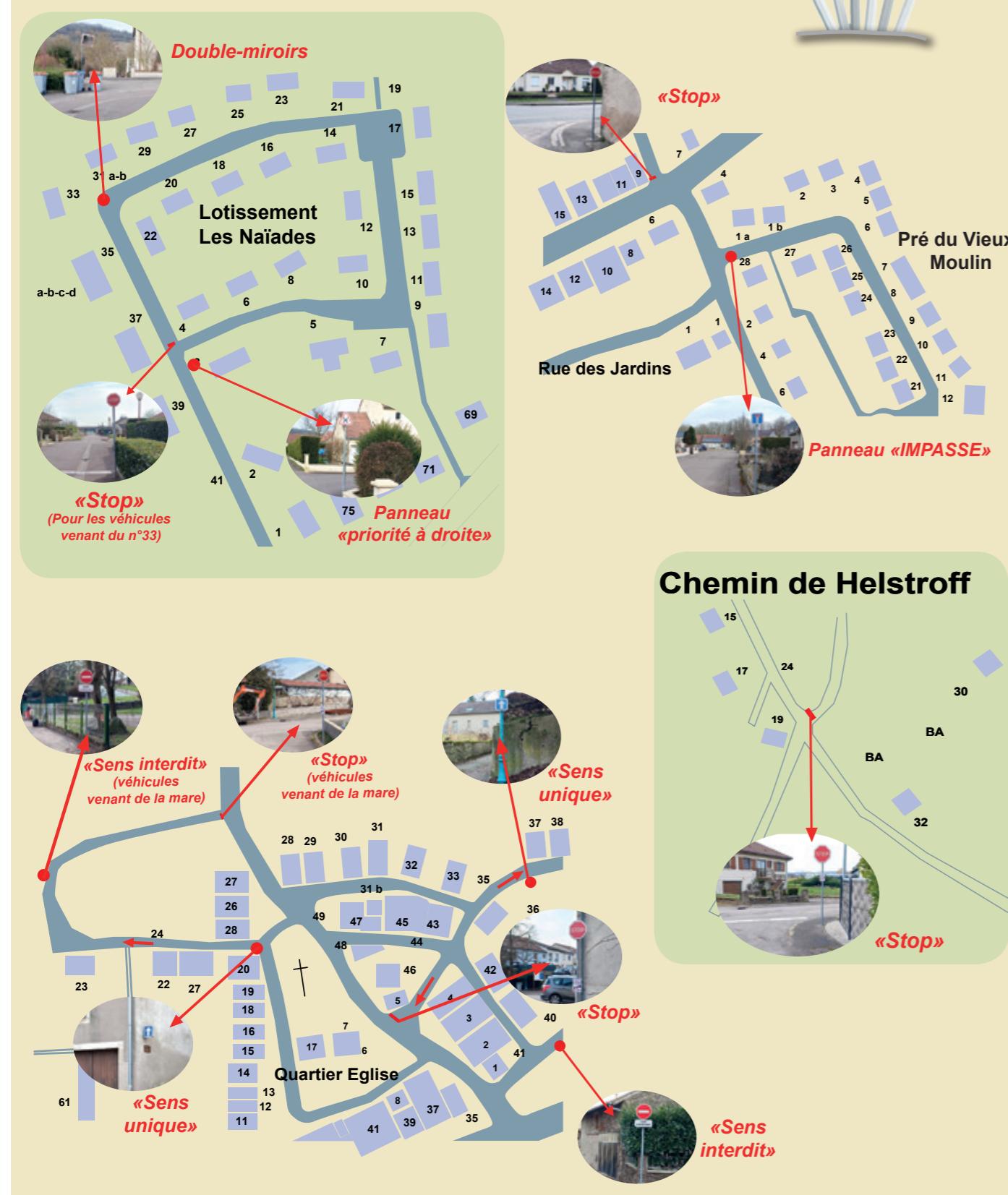
Avant la création des secteurs Reckling et Naïades

- ## → 2008-2014 (cinquième mandat) :
- création du premier site internet communal ;
 - mise en place de plateaux surélevés dans la rue Principale ;
 - mise en place de ralentisseurs dans la commune ;
 - agrandissement de l'école pour l'ajout d'une 5^{ème} classe ;
 - mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir et aménagements divers au cimetière ;
 - enfouissement des réseaux du bas-quartier ;
 - création du jardin pédagogique à l'école Le Pâatural ;
 - intégration de l'École Numérique Rurale par la mise en place d'un TBI (tableau numérique) et d'ordinateurs portables ;
 - changement de la numérotation des rues dans certains quartiers de la commune ;
 - agrandissement de l'atelier de jus de pomme ;
 - aménagement du centre du village et desserte vers la distillerie (voirie, trottoirs et enrobages) ;
 - aménagement du parking de la salle polyvalente et du complexe socio-culturel, sportif et scolaire ;
 - mise en place des nouveaux rythmes scolaires et activités éducatives ;
 - lancement du projet de construction d'un cabanon en pans de bois à l'école Le Pâatural.

Travaux en 2024

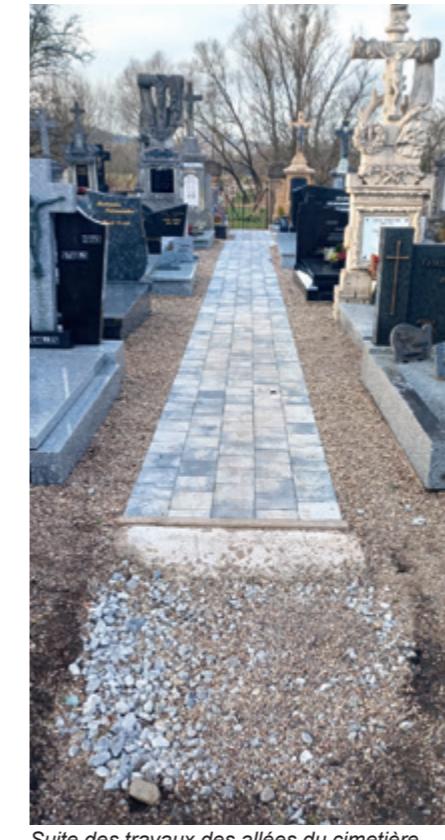
Travaux et projets réalisés

► Amélioration de la sécurité routière dans le village



Travaux en 2024

Travaux et projets réalisés



- 1^{ère} phase de remplacement des ampoules de l'éclairage public par des ampoules led ;

- Rénovation du marquage au sol sur le parking de la salle polyvalente ;

- Suite des travaux des allées en pavé au cimetière ;

- Eclairage du terrain de foot ;

- Mise aux normes de la chambre froide de la salle polyvalente ;

- Achat d'un nouveau lave-vaisselle pour la salle polyvalente ;

- Mise en conformité de l'éclairage de la salle polyvalente ;

- Préparation du dossier pour l'installation de la vidéo-surveillance dans la commune (chiffrages et demande de subventions) ;



Marquage au sol du parking de la salle polyvalente

- Réalisation d'une dalle en béton pour l'atelier communal. Inauguration, le 31 octobre 2024 en présence de M^{me} Ginette MAGRAS, Conseillère Départementale du Canton de Boulay-Moselle ;



Travaux et projets programmés en 2025

- Finalisation des allées en pavé au cimetière ;
- Finalisation du remplacement des ampoules de l'éclairage public par des ampoules led ;
- Installation de rampes de sécurité dans l'atelier communal ;
- Installation de la vidéo-surveillance dans l'ensemble de la commune ;
- Rafraîchissement du bar et des murs intérieurs de la salle polyvalente ;
- Changement du piano de la salle polyvalente ;

- Rénovation intérieure de la salle des associations (ancienne école) ;
- Aménagement de la mare située près de l'aire de jeux ;
- Changement des portes des toilettes publiques ;
- Mise en place de boîtes à livres dans la commune ;
- Rénovation d'éléments de voiries défectueux ;
- Traitement de l'étanchéité de la toiture de l'atelier communal ;
- Rénovation de l'atelier de jus de pomme suite aux inondations.

Volmerange en images

Concert en mars



CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA CCHPB

Le concert des élèves et des professeurs de l'Ecole de Musique et de Danse de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois s'est déroulé, pour la huitième année, le samedi 23 mars 2024 dans la salle des fêtes de Volmerange devant plus de 240 spectateurs.

La musique et le chant ont été mis à l'honneur cette année, par les élèves et leurs professeurs. Parmi les 420 inscriptions que compte l'école, pas moins de 100 élèves se sont produits sur le thème du «voyage» sur la scène de Volmerange.

Encore une belle réussite !



Une belle réussite pour cette fête des voisins durant l'été 2024 dans la rue du Pré du Vieux Moulin, sous le signe de la convivialité, la joie et la bonne humeur !

Les inondations en mai



Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire fonctionne à plein régime en proposant des temps d'accueil animés et variés tout au long de l'année : le matin avant l'école, à la pause méridienne et à la sortie des classes (après-midi et soir). Les activités avec l'équipe d'animation et de nombreux intervenants extérieurs permettent à tous, de passer d'agréables moments et de s'épanouir dans un cadre agréable grâce aux espaces spacieux et bucoliques.

Confection d'un bonhomme de neige



Coin lecture extérieur



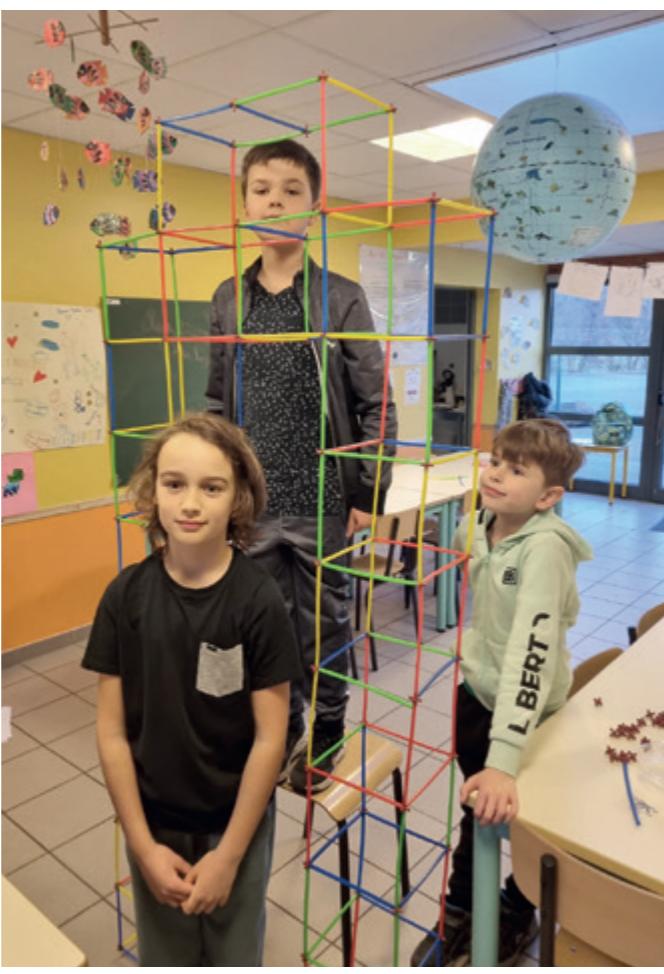
Goûter au jardin



Luzia en pleine activité



Jeu de construction



Accueil périscolaire

Pause repas à la cantine
du périscolaire



Pause glacée bien méritée



Activité Aïkido animée par
Rémi Hohlfeld



Atelier sophrologie
avec Marilyne



Accueil périscolaire

Activité poterie animée par Christine Heitz



Giorgia présente sa poterie



Arts plastiques



Petit cliché devant le cabanon de l'école



Récolte des fraises dans le potager de l'école



Les activités de la MJC

Bilan des activités de la MJC de Volmerange-lès Boulay en 2024

La MJC de Volmerange-lès-Boulay est une association agréée d'éducation populaire affiliée à l'Union locale, l'Union départementale, la Fédération régionale et la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Les sources de financement de la MJC pour réaliser ses différents objectifs proviennent des cotisations et participations des familles, des recettes des manifestations et des subventions de fonctionnement de la CAF, du Conseil Départemental de la Moselle et de la commune de Volmerange. Des financements de différents organismes sont reçus pour des projets ponctuels, notamment Scènes et Territoires en Lorraine ou des sponsors (comme ce fut encore le cas cette année d'une enseigne boulageoise pour une aide financière à l'organisation de la saison théâtrale).

Au début de l'année 2024, le conseil d'administration de la MJC comptait 19 membres. L'Assemblée générale 2025 sera l'occasion de présenter les activités menées, d'en faire le bilan et d'accueillir de nouveaux volontaires au conseil d'administration.

Ce conseil se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un rapide bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation et fixer les objectifs à venir. Il est présidé par Céline LOUIS. Il n'y a pas de salarié permanent, mais ce conseil bénéficie du soutien technique de l'UDMJ et de l'ULMJ.

► LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES ENFANTS

Ces activités sont encadrées par Juliette FOULIGNY, Nicole RUFF, Mélanie GOUJON et Justine MULLER. Elles sont réalisées en étroite collaboration avec la commune et l'école dans le cadre plus global de l'accueil périscolaire proposé aux parents de Volmerange.

► L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'HIVER : THÉÂTRE «LA FERME DES ANIMAUX»

(Du 26 février au 1^{er} mars 2024)



Durant une semaine, Nathalie Zanini intervenante professionnelle de théâtre depuis de nombreuses années à Volmerange, a proposé des ateliers sur l'expression théâtrale.

Une représentation avec les 36 enfants inscrits a eu lieu en fin de semaine.



Les activités de la MJC

» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS : «LE MONDE DES POISSONS»

(Du 22 au 26 avril 2024)



Les enfants ont découvert les poissons de l'aquarium



Les enfants ont découvert les poissons de l'aquarium



L'un des poissons visibles dans l'aquarium



Parcours d'accrobranche

36 enfants étaient présents durant cette semaine d'activités dont le thème était «Le monde des poissons». Ils ont découvert l'aquarium d'Amnéville, participé au laser game et profité du parcours accrobranche du parc Amnéville Aventures.



Des curiosités à la sortie



Les animaux marins expliqués aux enfants



Laser game

Les activités de la MJC

» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'ÉTÉ : «LES JEUX OLYMPIQUES A VOLMERANGE»

(Du 8 au 26 juillet 2024)

Plus de soixante petits athlètes âgés de 3 à 11 ans ont été accueillis par la MJC de Volmerange durant les trois semaines des vacances d'été sous le thème des «Jeux Olympiques» dirigé par Juliette FOULIGNY.

L'équipe d'animation permanente composée d'Émilie, Mélanie, Nicole, et Justine, accompagnée de jeunes animatrices dynamiques Léonie, Satine, Olivia, Ondine, Molly et Mélissa, ont encadré les enfants pour une découverte des Jeux olympiques via différentes activités sportives, culturelles et artistiques.

Cet accueil de loisirs a clôturé ses activités le 26 juillet par une belle cérémonie autour de la nouvelle fresque des Jeux Olympiques. Réalisée à la manière de Keith HARING par les enfants sur le mur de l'école, cette dernière a été inaugurée en présence du Maire, Pierre ALBERT et des représentants d'entreprises telles que la Plâtrerie de Stéphane JACOB et Graffik Color, tous deux partenaires de ce projet.



Les Jeux Olympiques à Volmerange-lès-Boulay



Séances de sport



Préparation de la fresque «Les jeux olympiques»



Inauguration de la fresque



Inauguration de la fresque



Détente pêche pour les jeunes athlètes



Préparation du campement



Le campement des jeunes athlètes



Le confort des tentes



Les activités de la MJC

» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'AUTOMNE : «LES MARIONNETTES»

(Du 21 au 25 octobre 2024)

Pas moins de 36 enfants ont participé durant cette semaine.

Ils ont confectionné des marionnettes à fil ou à doigts. Un spectacle de Pinocchio a clôturé la semaine.



Fabrication des marionnettes



Et voilà le travail !



Activités autour d'Halloween



De jolies réalisations pour Halloween



Balade en forêt



Balade en forêt

Les activités de la MJC

► THÉÂTRE ENFANTS ET ADOS

Nathalie ZANINI intervient les mercredis après-midi pour animer un atelier théâtre pour les enfants et adolescents. Ses ateliers, très appréciés, aboutissent à une représentation ouverte au public en fin d'année scolaire.

Depuis la rentrée de septembre 2024, des ateliers de théâtre familiaux (pour ados et parents) sont organisés les mercredis en soirée.



► SAISON THÉÂTRALE 2024

Plusieurs représentations théâtrales ont eu lieu en hiver et au printemps (saison 2023/24) ainsi qu'à l'automne (saison 2024/25).

Samedi 27 janvier 2024
«La Perruche»
par la compagnie
«Les Complices».



Samedi 2 mars 2024
«Building»
interprété par la
troupe Ter de l'Art.



Samedi 21 septembre 2024
«les crapauds fous»
Ouverture de la saison
théâtrale 2024/2025 avec
cette extraordinaire pièce
par la compagnie La Chimère.



Samedi 30 novembre 2024
«Jeux de scène»
interprété par la
compagnie
L'autre scène.



**PROCHAINE
REPRÉSENTATION
SAMEDI 15 MARS à 20h30**
avec la compagnie Les Têtes à Plap qui jouera
la pièce **«Robert tu m'aimes»** sur la
scène de la salle des fêtes de Volmerange.

La saison 2025/2026 est en cours
d'élaboration. La MJC communiquera les
dates à retenir avec les habituels flyers mais
aussi sur notre page Facebook et sur son
site internet :
www.mjcvolmerangelesboulay.fr.

Les activités de la MJC

LES ANIMATIONS FESTIVES

» FÊTE DE LA RIVIÈRE LE 6 JUILLET 2024

Très grand succès à la Fête de la Rivière avec plus de 270 marcheurs !

Départ dans le jardin pédagogique avec une animation musicale assurée par le groupe de musique de la MJC de Helstroff/Macker. Merci à eux, c'était un super moment !

Puis, les compagnies belges «To Be Queen» et «Barrière» sont venus faire des démonstrations d'acrobaties et de voltige avec beaucoup d'humour sur le parcours de la marche.

Enfin, le groupe «Flowearth Band» a animé la fin de soirée.

Malheureusement, les températures ont rapidement chuté en cours de soirée et peu de marcheurs se sont installés à l'extérieur, près du groupe, pour profiter de leur musique.

Un grand merci à tous ces artistes mais également aux bénévoles de l'équipe de la MJC, de l'équipe municipale et aux volontaires très nombreux pour l'aide apportée avant, pendant et après l'événement.

RDV le 5 juillet 2025 pour la prochaine édition !



Les activités de la MJC

» FÊTE PATRONALE LES 8, 9 ET 10 NOVEMBRE 2024

Le vendredi 8, en fin de journée, tournée des rubans pour aller à la rencontre des Volmerangeois, partager avec eux quelques paroles et rires issus de cette atmosphère festive et leur donner envie de nous rejoindre samedi soir pour le bal gratuit.

Merci à notre accordéoniste, Mélissa, pour l'animation du cortège.

Le samedi, le groupe Crystal Noir a animé le bal dansant. Les traditionnelles moules-frites ont fait leur grand retour. Retour couronné de succès car nous avons dû rechercher à la hâte quelques kilos de moules au cours de la journée du dimanche pour pouvoir assurer le service du soir.

Le dimanche, un thé dansant a été organisé et assuré par la mairie et la MJC de Volmerange. Le groupe Crystal Noir y a également joué. Néanmoins, le nombre de danseurs n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Mais c'est le risque quand on propose une nouvelle formule. Nous espérons un bouche-à-oreille attractif pour l'édition de 2025 !

RDV du 31 octobre au 2 novembre 2025 pour la prochaine édition !



Aïkido

De septembre 2021 à juin 2024, Rémi HOHLEFELD a animé des séances d'aïkido à destination des enfants, les mardis de 16 h à 17 h dans la salle de motricité de l'école Le Pâatural. Merci à lui pour son investissement et son dynamisme.

Cours de yoga

Jusqu'en juin 2024, des cours d'Hatha yoga ont eu lieu tous les lundis soir, de 19 h à 20 h 30, à la salle polyvalente. Ces cours, très suivis, ont été encadrés par Michèle THIRY. Après plusieurs années d'investissement à Volmerange, Michèle s'est dirigée vers de nouveaux projets.

Depuis septembre 2024, Vanessa assure deux séances hebdomadaires de yoga avec des groupes jusqu'à 30 personnes, les jeudis de 17 h 30 à 18 h 45 et de 19 h à 20 h 15 à la salle polyvalente de Volmerange.

Cours de guitare

Dominique BRIGLIO propose depuis huit ans des cours individuels de guitare destinés aux jeunes de sept à soixante-dix-sept ans !!! Il vous accueille les lundis, mardis et vendredis dès le milieu d'après-midi jusqu'à tard dans la soirée, suivant vos disponibilités, à la salle des associations.

Gymnastique volontaire et pilates

Les cours de pilates ont lieu les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 et les séances de gymnastique volontaire de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle polyvalente de Condé-Northen (la salle de Volmerange étant prise par le yoga sur le même créneau). Ils sont toujours assurés par Andréa CHOUFFAUT et très appréciés par les nombreux sportifs qui les fréquentent.

VOS CONTACTS POUR LA MJC

Céline LOUIS : 06 88 50 88 31 / celine.vecrigner@gmail.com
Juliette FOULIGNY : juliette.fouligny7@orange.fr
La secrétaire : Christelle ALBERT
Facebook : mjcvolmerangelesboulay
Site internet : www.mjcvolmerangelesboulay.fr

Arbre de Noël 2024

L'arbre de Noël organisé par la Commune a eu lieu le samedi 14 décembre 2024.

Les enfants ont apprécié le spectacle participatif «Nom d'une bûche» présenté par la Compagnie La Scène Champenoise : les artistes se sont fortement appuyés sur l'aide du public...

Le Père Noël, quant à lui, n'a pas manqué de s'arrêter à VOLMERANGE pour distribuer les cadeaux aux enfants sages. Un goûter a clôturé ce moment magique, dans la bonne humeur et pour le plus grand bonheur des enfants.



Conseil de fabrique

Paroisse Saint Hubert de Volmerange-lès-Boulay



L'église de Volmerange-lès-Boulay

Après la rénovation de l'orgue, un «Opus 136 de Dalstein-Haerpfer» datant de 1899, au cours de l'année 2023 et 2024, c'est au tour des cloches de notre église de se faire une beauté ! En effet, un battant et une carte mère défectueuse ont été changés. La somme de ces travaux s'élève à 2 919,60 €. Prochainement des travaux supplémentaires sont à prévoir comme le cadrant de commande des cloches qui présente des dysfonctionnements répétitifs notamment sur l'horlogerie et sur la mise en fonctionnement des cloches.

Notre église est riche d'un patrimoine religieux, historique, mobilier et le Conseil de Fabrique veille à sa rénovation et à son entretien grâce à vous, paroissiens et paroissiennes.

Ces travaux de rénovation et d'entretien sont possibles grâce à vos dons. La collecte annuelle effectuée par le Conseil de Fabrique a rapporté la somme de 3 400 €.

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre très grande générosité. Votre accueil lors de notre passage nous a touché.



Les cloches

Pour rappel, depuis le 2 juin 2021, la déduction fiscale est passée de 66 à 75 % pour les dons effectués à l'église. Un reçu fiscal peut vous être délivré sur simple demande.

À la suite du départ de l'Abbé Georges DEPTULA en septembre 2024, nous avons accueilli l'Abbé MICHEL, qui célèbre des messes dans notre communauté de paroisses.



Nos bénévoles en pleine préparation des flammes pour la soirée du 1^{er} juin 2024 à la salle des fêtes

INFORMATIONS UTILES

Permanences au presbytère de Boulay :

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h
Tél : 09 72 96 42 77

Coordinnées téléphoniques

Gérard KAISER ☎ 06 38 63 49 92

Nouveau site de l'archiprêtre

<https://paroissesboulay.com>
Sur ce site, vous y retrouverez toutes les informations utiles (feuilles de commentaire pour les messes dominicales).

Membres du Conseil de Fabrique de Volmerange

Marie Françoise BORR (présidente) ;
Marie Elisabeth HILT (secrétaire) ;
Colette KIEFFER (trésorière) ;
René BOUCHÉ (membre).

Hommage à Gérard VECRIGNER, président du Syndicat Arboricole

Gérard VECRIGNER nous a quittés le 9 août dernier laissant derrière lui un vide immense. Il nous est encore difficile aujourd’hui de comprendre comment ce drame insensé a pu se produire. Il est encore plus difficile de l’accepter.



Gérard a été un acteur incontournable du Syndicat Arboricole, impliqué dans toutes les aventures

C'est, au début des années 1990, sous son impulsion que germe l'idée de la création d'une distillerie au village, réflexion qui prend naissance au café Hesse, lieu emblématique de la vie locale où son patron Paul a joué un rôle majeur dans la dynamique du village à cette époque.

Ce projet verra le jour en 1993 en lieu et place d'une ancienne station d'épuration, avec un seul alambic au début. Avec vingt autres membres, est alors fondé le Syndicat Arboricole de Volmerange. Très rapidement en 1996, pour satisfaire la demande, un nouveau local a été construit pouvant accueillir trois alambics.

Et à partir de 2001, c'est tout naturellement qu'est fondé l'atelier de jus de pomme, atelier en constante évolution jusqu'à aujourd'hui. Gérard a activement participé et contribué à tous ces projets. En tant que maire, il a toujours su convaincre son Conseil de soutenir le Syndicat et ainsi faciliter son développement ; en tant que président, depuis 2014, il a continué à œuvrer pour le bon fonctionnement de l'association qui a compté certaines années jusqu'à cinq cents membres.

Bien sûr, toute cette débauche d'activités, tous ces projets, il ne les a pas menés seul. Mais par son énergie, sa conviction et sa franchise, il a toujours réussi à convaincre et à stimuler le meilleur de chacun d'entre nous qui avons, de près ou de loin, participé à ces projets.

Encore un mot pour son implication dans la plantation des vignes, une parcelle d'une dizaine d'ares plantée en 1995 sur un terrain communal Côte-Saint-Jacques et qui aujourd'hui, sont reconnues par l'Office National Interprofessionnel des Vins «Vignes du folklore et du patrimoine».



BILAN DES ACTIVITÉS DE LA SAISON PASSÉE

La saison de récolte de 2024 n'a pas été glorieuse, faute au gel et à un printemps décidément trop humide. Si la fréquentation de l'atelier de jus de pomme a été correcte, la saison de distillation a, par contre, été plus que moyenne. Ces conditions climatiques déplorables ont toutefois été fatales à la vigne qui n'a pas supporté l'accumulation des pluies du printemps et de l'été.



Disparition de Jean-Marie JUNG, membre engagé du Syndicat Arboricole de Volmerange

Jean-Marie JUNG nous a quittés subitement le samedi 18 janvier 2025, à l'âge de 72 ans. Originaire de Saint-Julien-lès-Metz, il épouse Françoise en 1981, et en 1983, ils s'installent à Volmerange, rue du Pré du Vieux Moulin, où ils élèvent leurs trois garçons.

Électromécanicien de profession, il consacre la majeure partie de sa carrière chez Ponticelli Frères avant de prendre sa retraite en 2012. Homme de cœur et de partage, il s'investit pleinement dans la vie associative du village. Bénévole actif au sein de la MJC et de l'école, il contribue largement aux Fêtes de la rivière et à de nombreux événements locaux.

Passionné et toujours prêt à offrir de son temps, Jean-Marie a été un pilier du tissu associatif. Membre essentiel de La Ruche qui dit oui !, il a également exercé pendant de nombreuses années la fonction de secrétaire du Syndicat Arboricole, mettant son engagement et son savoir-faire au service de la communauté.

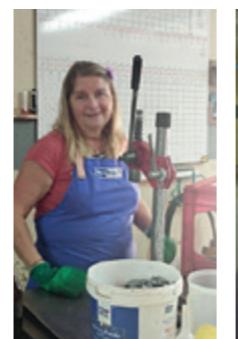
Merci à lui et chaleureuses pensées à son épouse et ses enfants.

Avant le dramatique 9 août, les 15, 16 et 17 mai ont été marqués par des inondations exceptionnelles comparables, voire plus graves, que celles d'avril 1983. Si la distillerie, située légèrement en hauteur et peu équipée en installations électriques, a été relativement épargnée, l'atelier jus de pomme lui, a été submergé par plus de 70 cm d'eau, entraînant des dommages considérables.

Bien qu'anticipée (*toutes les machines avec moteur électrique avaient été surélevées – mais pas assez !*) la montée des eaux a mis hors service le pasteurisateur et la centrifugeuse (*coût des réparations – 6 344 €*), le chauffe-eau, les gazinières et les réfrigérateurs (*dégâts estimés à 1 929 €*). La pièce cuisine et les WC (doublés en plaques de plâtre) sont hors service (*devis de remise en état estimé à plus de 8 000 €*) et le dépôt des boues dans tout l'espace a nécessité deux journées de nettoyage. Le Syndicat a déjà perçu un premier versement de l'assurance de 8 716 €, charge à nous de négocier le reliquat lorsque la rénovation de la cuisine sera effectuée.

L'ATELIER DE JUS DE POMME

L'automne, c'est le temps des récoltes et, après les mirabelles, voici le retour des pommes. Au Syndicat Arboricole, Raymond KLAJINS et son équipe attendent les amateurs désireux de fabriquer leur propre jus, tout à fait naturel, à partir de début septembre. La fabrication du jus se poursuivra jusque début novembre.



Sylvie en action



Durant l'été, des travaux et des investissements ont été effectués avant le début de la saison du pressurage à l'automne. Outre le «grand nettoyage» nécessaire après les crues du mois de mai, le Syndicat a investi dans un nouvel élévateur broyeur, outil associé à la presse, pour un montant de 22 410 € avec un nouveau coffret électrique.

A L'ATELIER DE JUS DE POMMES (268 membres ont cotisé)

23 jours assurés par les bénévoles entre septembre et octobre 2024	37 394 l. de jus produit (pour info, en 2023 7 928 l. produits)	1 670 l. en simple pressage (pour le cidre)
--	---	---

6 373 bouteilles neuves vendues et plus de 200 caisses vides

Recette des prestations de l'atelier jus de pomme : 36 400 € (dont 1 608 € de cotisation)

A l'atelier de jus de pomme :

Réservations à l'atelier de jus de pomme au 07 82 59 02 77 de préférence quelques jours avant la date prévue, en précisant au plus juste la masse de pommes à transformer afin de permettre un bon fonctionnement de l'atelier.

LA DISTILLERIE

Pour information, la législation concernant les particuliers qui distillent ou font distiller leurs propres fruits a changé le 1^{er} janvier 2024. En effet, désormais elle «exonère en droits d'accise les bouilleurs de cru et leur permet de distiller jusqu'à 50 litres d'alcool pur (soit 100 litres de schnaps à 50°) par campagne et par ménage de fruiticulteurs». De quoi inciter de nombreux propriétaires à mieux entretenir leurs vergers et à les ramener vers la distillation.

Coup de pouce à la relance fruitière ?

En tout cas, c'est une bonne nouvelle pour les arboriculteurs, jardiniers et autres propriétaires d'arbres et d'arbustes fruitiers qui ont un intérêt pour la conservation de la nature.

La saison 2024 a été moyenne, comme celle de 2023, du fait de gels printaniers et de précipitations trop importantes au mois de mai 2024. La distillerie a fonctionné à partir de mi-octobre mais seuls 82 membres ont établi une déclaration (111 en 2023). Quelques retardataires distilleront encore en janvier et peut-être en février.

Mi-janvier, la quantité totale de fruits distillés est de 20 420 litres de matière ce qui fait une moyenne de 250 litres par bouilleur de cru.

Quantité totale de fruits distillés : 20 420 litres pour 82 membres

Poire	Mirabelle	Pomme
6 740 L.	5 750 L.	4 700 L.
Reine Claude + Nèfle 50 L.	Cidre et Marc de raisin 70 L.	Framboise + Nèfle 80 L.

A la distillerie :
pour plus d'infos, contactez Patrick TUTIN au 06 09 24 02 95

De la Nied au Niari

BILAN DE L'ASSOCIATION

Le projet de maraîchage soutenant les femmes de Madingou, au Congo, continue de se consolider et de se développer.

Depuis sa création, l'association a vu son effectif croître de 12 à 31, répartis sur trois sites différents.

Cette évolution reflète un engagement collectif fort et une volonté commune de promouvoir l'autonomie des femmes de la région. En leur offrant des moyens de subsistance durables grâce à des activités agricoles, l'association contribue activement à leur émancipation.

En 2024, l'association de la Nied au Niari a envoyé des semences adaptées au climat local, ainsi que du petit outillage de maraîchage pour améliorer les conditions de travail des membres. Ces envois ont renforcé les compétences des femmes et permis le développement de leurs cultures, malgré les défis imposés par le changement climatique.

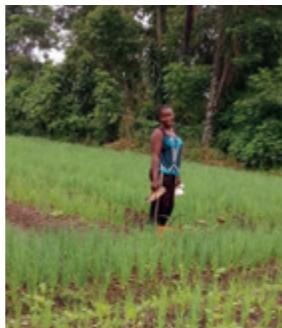
Le projet n'est pas seulement un levier économique, mais aussi un vecteur social majeur. Il favorise l'inclusion, la solidarité et la coopération entre les femmes de la région, qui partagent leurs expériences, s'entraident et progressent ensemble. Ce modèle coopératif incarne un exemple de développement durable qui répond aux défis agricoles rencontrés par les femmes de Madingou.

Cependant, comme dans de nombreuses initiatives agricoles, le projet fait face à des défis environnementaux importants. En 2024, les pluies fréquentes et abondantes ont provoqué des inondations, perturbant le rythme naturel des saisons et rendant l'agriculture plus complexe. Malgré cela, les maraîchères ont su faire preuve de résilience et ont continué à semer des légumes tels que la ciboule, l'endive, la morelle, l'oseille, l'aubergine et la carotte. Ces semis sont un témoignage de la capacité d'adaptation des membres face aux conditions climatiques difficiles.

Les réunions régulières entre les membres ont été l'occasion de débattre des stratégies à adopter face aux effets du changement climatique. Ces échanges ont permis aux membres de réfléchir collectivement à des solutions adaptées, en ajustant les techniques agricoles et en diversifiant les cultures pour mieux résister aux intempéries.

Enfin, sur le plan social, l'association a dû faire face à des difficultés internes liées aux impayés des cotisations statutaires. Certains membres, privés de leurs revenus agricoles, se sont retrouvés dans une situation de précarité. De ce fait, il a été décidé de radier les membres ayant plus de quatre mois d'impayés, afin de préserver la stabilité financière de la coopérative et garantir son bon fonctionnement.

“ En somme, malgré les obstacles liés au changement climatique et à la gestion financière, le projet de maraîchage à Madingou continue de se développer et d'offrir une véritable opportunité d'autonomisation pour les femmes de la région. L'engagement des membres, leur résilience face aux défis climatiques et leur solidarité interne font de cette initiative un modèle de coopération et de développement durable, apportant des solutions concrètes aux problèmes agricoles et sociaux locaux.



Adresse de l'association : delaniedauniari@gmail.com

”

Le site Natura 2000 «Vallée de la Nied Réunie»

Natura 2000 est un outil de la politique européenne de préservation de la biodiversité. La désignation de site Natura 2000 vise une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Les sites désignés ne le sont pas de façon aléatoire mais sont choisis puisqu'ils abritent des habitats et des espèces d'intérêt communautaire qu'il est important de protéger (Directive Habitats faune flore et Directive Oiseaux).



Courlis cendré fréquentant les prairies humides pour se nourrir et se reproduire.



Ail à tête ronde
Dernière station de Moselle à Volmerange !



Triton alpeste fréquentant les mares de Volmerange.



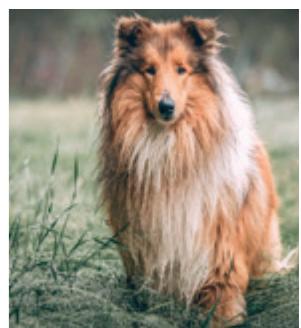
Castor se nourrissant de l'écorce en bord de Nied.
C'est un animal plutôt nocturne et discret.
Il est présent à Volmerange.



Quad : dérangement des espèces, détérioration de la flore.



Moto-cross : dérangement des espèces, détérioration de la flore.



Chien non tenu en laisse et divaguant dans les prairies causant du dérangement notamment entre avril et juillet.



La CCHPB

Quoi de neuf dans les déchets en 2025 ?

Mars-Avril : mise en place des nouvelles REP en déchetteries

Qu'est ce qu'une REP

C'est une filières à Responsabilité Élargie du Producteur. Le principe est que "celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Donc le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de ré-utilisation ou de recyclage approprié pour son produit.

Si ce financement existe déjà pour certains de nos produits chimiques, les pneus, les piles, les meubles et les appareils électriques et électroniques **celui-ci va s'étendre pour 2025 sur notre territoire pour les produits du bâtiment, bricolage, jardin et les jouets.**

Les avantages

- ✓ Prise en charge financière de ces matériaux
 - ✓ Réduction des coûts de traitement
 - ✓ Valorisation de nouvelles matières
 - ✓ Geste environnemental



Remplacement de la signalétique dans les déchetteries pour un meilleur accompagnement

Novembre : Collecte de jouets solidaires

Après plus de 800 kg de jouets collectés en 2024 grâce à votre grande générosité, la nouvelle édition 2025 qui se déroulera en novembre, vous permettra d'offrir à nouveau un Noël magique aux enfants du département.

Les points de collecte seront communiqués au moment de l'opération.



Bilan de fonctionnement scolaire et périscolaire 2023 / 2024

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève à 256 916 € et se décompose comme suit :

PERISCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	Total des frais : 74 826 € dont charges de personnel communal : 59 245 € Prix de revient par enfant (33 inscrits) : 2 267 €								
ECOLE ELEMENTAIRE	Total des frais : 24 409 € dont charges de personnel communal : 8 944 € Prix de revient par enfant (41 inscrits) : 595 €								
	Total des dépenses : 157 681 € dont charges de personnel : 104 034 € Nombre d'heures de présence des enfants : 18 718 h Recettes : <table> <tr> <td>Participation des familles :</td> <td>33 683 €</td> </tr> <tr> <td>Participation de la CAF :</td> <td>59 637 €</td> </tr> <tr> <td>Participation des communes :</td> <td>51 173 €</td> </tr> <tr> <td>Subvention de l'état «cantine à 1 €» :</td> <td>13 188 €</td> </tr> </table>	Participation des familles :	33 683 €	Participation de la CAF :	59 637 €	Participation des communes :	51 173 €	Subvention de l'état «cantine à 1 €» :	13 188 €
Participation des familles :	33 683 €								
Participation de la CAF :	59 637 €								
Participation des communes :	51 173 €								
Subvention de l'état «cantine à 1 €» :	13 188 €								

A charge des communes : 2,7833 € de l'heure.

Ces frais sont répartis au prorata des heures de présence des enfants par commune.

BILAN DES PARTICIPATIONS PAR COMMUNE

Les communes de HINCKANGE et CHARLEVILLE-SOUS-BOIS reversent à VOLMERANGE-LES-BOULAY respectivement 34 556,17 € et 27 331,95 €. D'autres communes comptent des élèves scolarisés à l'école de VOLMERANGE, soit en élémentaire, soit en maternelle (DENTING, GUINKIRCHEN, MOMERSTROFF, BETTANGE et GUERSTLING). Leur participation totale s'élève à 7 509 €.



Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024



Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole sont :
Séverine KIEFFER, David BORHOVEN, Hélène BARBEAU, Christelle ALBERT, Aurélie ISELER, Clément SOUDAIS et Marie-Laure BOUCHE

Activités de l'année 2024 à l'école



Janvier 2024

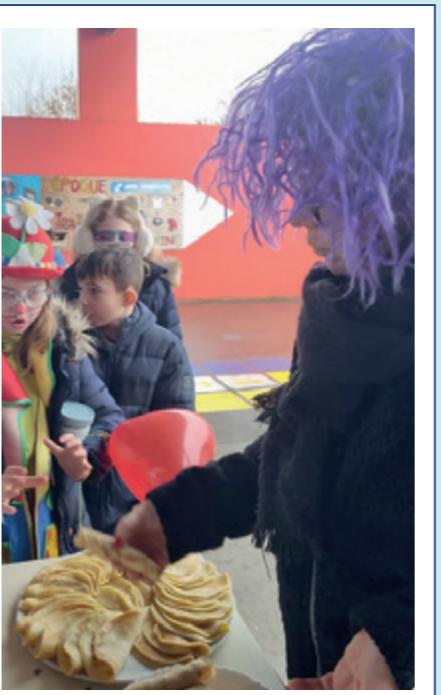
➤ Galette des rois

Mardi 16 janvier, les deux classes de maternelle ont réalisé lors d'un atelier cuisine, des galettes des rois à la frangipane et à la pomme. Le lendemain, les enfants ont goûté tous ensemble dans la cour une part de galette des rois, accompagnée de jus de pomme, chocolat chaud ou tisane.

Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

Février & Mars 2024

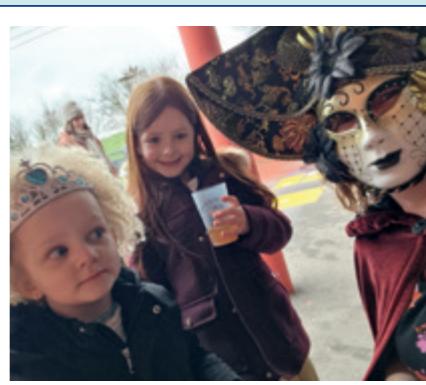
➤ Carnaval en deux temps



A l'école, déguisements et crêpes à la récréation en février.

A la salle des fêtes, le 9 mars, musique, danse et repas.

Un superbe moment de convivialité !

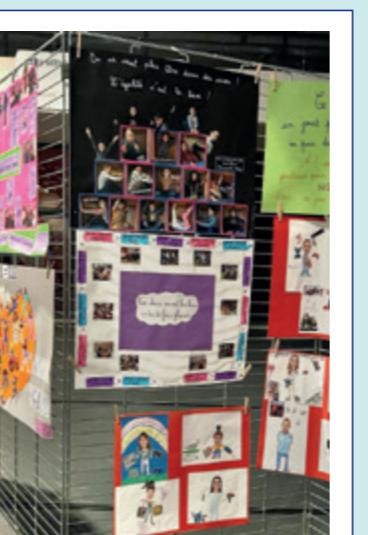


➤ Les égalistiques, le 12 mars

Au travers de l'art sous toutes ses formes, les enfants ont travaillé sur la notion d'égalité filles/garçons, encore loin d'être évidente. Toutes les classes du Pâtural ont préparé une affiche et une représentation pour la journée de rassemblement à la salle Baltus.



Les égalistiques à la salle Baltus à Creutzwald



Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

» La chasse aux œufs de Pâques

La MJC a offert des œufs de Pâques en chocolat permettant au périscolaire d'organiser une chasse aux œufs pour tous les enfants de l'école dans la matinée du mercredi 27 mars. Un bon moment de rigolade et de jeux avec la mascotte de Pâques.



Avril 2024

» Spectacle «Il était temps» de la Compagnie Incognito

Le mercredi 10 avril, la compagnie Incognito a présenté à l'ensemble des élèves de l'école un spectacle chanté haut en couleur. Avec humour et poésie, les deux comédiennes ont abordé le thème de la nature, des saisons et l'émerveillement que cela suscite en chacun de nous. Merci à la MJC de Volmerange-lès-Boulay de nous l'avoir proposé et financé.



Spectacle par la compagnie Incognito

» Echanges franco-allemands

Nous avons accueilli le 17 avril, nos amis allemands venus de Schmelz en Sarre, avec qui nous correspondons régulièrement.

Les élèves de CM2 ont retrouvé leur correspondant qu'ils connaissaient déjà depuis l'an dernier. Quant aux CM1, ils ont pu découvrir leur nouveau partenaire. Tous étaient très impatients de se connaître enfin ou de se retrouver !

A leur arrivée, nos élèves ont présenté une pièce de théâtre en allemand « Rotkäppchen » (Le petit chaperon rouge). Suite au goûter offert par nos



Accueil des correspondants allemands

Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

soins, tous les élèves ont ensuite décoré lors d'un atelier de bricolage, un petit porte-clés en bois. Ils ont également réalisé ensemble des reproductions géométriques d'images sur les Jeux Olympiques d'été à Paris.

Pendant la pause méridienne, les enfants ont emmené chez eux leur correspondant ou sont allés à la cantine.

L'après-midi, ils ont joué à divers jeux. Ce fut une journée très réussie. Quelle joie de maintenir ce partenariat franco-allemand !



Atelier jeux avec les correspondants allemands



Atelier bricolage



Découverte de la biodiversité

Mai 2024

» Journée découverte de la biodiversité, le mardi 7 mai

95 élèves au total ont participé à cette journée : toutes les classes de notre école et la classe de Madame SEVA de Téterchen. De nombreux ateliers étaient au programme : prélèvements et observations des animaux habitants notre mare, reconnaissance des oiseaux endémiques de notre région, des plantes et objets de notre jardin, rallye photos, balade d'observation, art, utilisation de différentes sortes de terre et créations avec des éléments naturels.

» Spectacle Conte de la Nied le 23 mai

Dans le cadre des contes de la Nied, Valérie LOESCHER est venue conter une histoire aux élèves de la maternelle et du CP. Avec son décor minimaliste, son théâtre d'ombres et sa voix apaisante, elle a su captiver nos petits élèves à travers les aventures d'une petite sorcière et de sa soupe aux cailloux.



Spectacle de conte par Valérie LOESCHER

Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

Mai 2024

➤ Séjour à Baerenthal du 27 au 29 mai pour les CE1 et CE2

Le projet de séjour des élèves à Baerenthal s'inscrit dans le choix fait par la classe des CE1/CE2 d'offrir aux élèves des opportunités de découvertes et d'apprentissages variées, de favoriser leur ouverture sur le monde et de mettre en application la notion de «vivre ensemble».

Le séjour à Baerenthal a été un moyen de donner du sens aux apprentissages. L'intégralité des élèves de la classe y ont participé.

La préparation ainsi que le séjour s'est organisé avec la classe de Mme SEVA de Téterchen.

Au programme de merveilleux repas, des chambres bien rangées, des jeux, des visites, des activités natures avec l'association des Piverts et surtout des temps libres !



Apprentissages variés à Baerenthal



Activités nature



Les repas



Temps libre



Jeux



Atelier poterie au moulin de la Blies



➤ Sortie scolaire des classes de maternelle, CP et CM

Le 28 mai, les classes de PS/MS/GS, CP et CM1/CM2 sont allées passer une journée à Sarreguemines.

Au programme pour les petits : une visite du musée de la faïencerie où les élèves ont découvert l'histoire de la salle de bain à travers différentes réalisations. Puis la visite s'est poursuivie au moulin de la Blies avec un atelier poterie.

Pour les plus grands : une visite guidée de la ville le matin avec un questionnaire pour les guider et un atelier poterie au moulin l'après-midi.

Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

Juin 2024

➤ Voyage à Schmelz en Sarre, le mardi 25 juin

Nous sommes partis le matin avec des petits cadeaux et une légère excitation dans nos bagages. Nous avons été chaleureusement accueillis par nos correspondants puis nous avons visité leur école. Ils nous ont offert un gouter très copieux.

Nous avons réalisé ensemble un bricolage. A midi, certains élèves sont allés manger dans les familles et d'autres ont mangé à la cantine. Quelques jeux extérieurs sont venus clôturer cette superbe journée d'échanges et d'amitié. Au moment de se dire au revoir, quelques larmes ont coulé !



Accueil chaleureux de nos correspondants allemands



Activités et jeux avec les correspondants allemands



➤ Été du livre

Grâce à la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois qui organise chaque année le salon du livre « Boulay Bouq'in », nous avons la chance de pouvoir accueillir et échanger directement avec l'auteur GYOM qui nous a présenté sa dernière bande dessinée « Zoé et Léo ».

Il nous a parlé des différents métiers de la bande dessinée : le scénariste, le dessinateur, le coloriste... Il nous a donné des astuces pour améliorer nos connaissances sur le monde fascinant de la BD !

Quel monde fabuleux, et quel plaisir d'écouter ses anecdotes et le récit de son parcours professionnel ! Tous les élèves ont pris beaucoup de plaisir et ont dévoré sa bande dessinée. Merci Gyom !



Le spectacle scolaire du 14 juin 2024

Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

» Visite du collège de Boulay Echanges Ecole/Collège

Dès septembre, les élèves de CM2 ont participé à des défis mathématiques avec une classe de 6^{ème} de M^{me} KOPP, professeure de mathématiques. A chaque période, nous recevions un défi à résoudre puis c'était à nous de leur concevoir un nouveau défi. Ce challenge CM2-6^{ème} a été très motivant. Les élèves ont échangé régulièrement sur leurs impressions, partageant s'ils avaient trouvé le défi facile à résoudre ou particulièrement difficile. Ces différentes situations-problèmes ont permis aux élèves de s'investir pleinement en approfondissant leur réflexion et analyse fine.

Suite à nos divers échanges avec des élèves du collège de Boulay (défis mathématiques et parties d'échecs en ligne), M^{me} KOPP (professeure de mathématiques) et M. VIGNA (professeur documentaliste) nous ont invités à résoudre le dernier défi en présentiel.

Le 6 juin, nous avons été accueillis au collège par M^{me} KOPP. Les CM2 se sont livrés à un jeu de piste en petits groupes : ils devaient répondre à des devinettes pour trouver dans quelle salle se diriger. Puis ils ont assisté à des cours de sciences physiques, d'arts, d'histoire. La visite s'est terminée au CDI (centre d'information et de documentation) par des parties d'échecs avec des collégiens. Belle journée riche en émotions !

Juillet 2024

» Prévention routière : vélos et sécurité en classe des CE et CE2

Révision du code de la route et des panneaux, contrôle technique du vélo, rappel des bons comportements sur la route... Voilà les élèves prêts à se lancer sur le circuit organisé sur le parking de l'école. L'après-midi, les élèves ont évolué sur le chemin boueux entre l'école et Brecklange.



Circuit de sécurité routière



Sur le chemin entre Volmerange et Brecklange

Groupe Scolaire «Le Pâtural» en 2024

Décembre 2024

» Visite de Saint-Nicolas au Pâtural

Avec un peu d'avance, Saint-Nicolas a rendu visite aux élèves du Pâtural, le mercredi 4 décembre.

Comme d'habitude, Saint-Nicolas a été accueilli en chanson par les enfants. Heureux de cet accueil, il a distribué un chocolat à chacun et a souhaité de belles fêtes de fin d'année à tout le monde.



» Spectacle en allemand

Le 6 décembre, les élèves de la PS au CM2 ont assisté au spectacle du globe Theater « Lili ENGEL in Berlin ». Lili ENGEL perd son parapluie magique lors d'une balade à Berlin. Elle appelle à la rescoussse le détective Thomas BURGER, un personnage très loufoque. Encore un beau succès pour ce spectacle dynamique et interactif rythmé par des chansons en allemand apprises par les enfants.



Le spectacle «Lili ENGEL in Berlin»

» Atelier tissage pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2

Un joli projet insufflé par une maman d'élève. Les élèves ont fabriqué leur propre métier à tisser avec l'aide du périscolaire. Quand ils ont deux ou trois minutes en classe, les élèves tissent... Chaque œuvre sera exposée lors du spectacle de fin d'année.



L'atelier tissage

Délibérations du conseil municipal en 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni à 3 reprises en 2024.

Ci-après, sont relatées les principales décisions prises au cours de ces séances.

Séance du 15 mars 2024

Le conseil municipal,

- **Approuve** le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023 ;
- **Adopte** le compte administratif 2023, document en tout point conforme au compte de gestion établi par M^{me} le Receveur Municipal ;

- La section de fonctionnement présente un excédent de 210 628,17 €
- La section d'investissement présente un excédent de 9 971,42 €

- **Décide** d'affecter la somme de 80 000 € au compte 1068 en section d'investissement du budget primitif 2024 ;
- **Adopte** le budget primitif 2024 présenté par M. le Maire qui s'équilibre à 648 311,56 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 136 413,44 € en recettes et dépenses d'investissement ;

- **Fixe** les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

Taxe d'habitation :	12,96 % ;
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	28,11 % ;
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	47,92 % ;

- **Accorde** les subventions suivantes :

- Apei Moselle : 60 € (brioches de l'amitié) ;
- Football Club de Volmerange-lès-Boulay : 2 500 € ;
- Ligue contre le cancer : 30 € ;
- MJC de Volmerange-lès-Boulay : 1 000 € ;
- MJC de Volmerange-lès-Boulay : 1 543,88 € (participation fête de Noël des enfants et remboursements divers) ;
- Syndicat des arboriculteurs : 3 863,89 € ;
- Ecole Le Pâatural (participation aux sorties scolaires) :
 - 500 € pour la sortie matinée Egalistiques à Creutzwald
 - 500 € pour le voyage pédagogique au centre de jeunesse de Baerenthal) ;

- **Décide** d'augmenter à compter du 1^{er} janvier 2024, le montant des loyers communaux de + 3,49 % conformément à l'augmentation de l'indice de référence des loyers ;
- **Identifie** les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes tels que sur la carte présentant les surfaces cadastrées, ainsi que la liste des parcelles concernées ;
- **Prend acte** du rapport annuel 2022 du service eau potable élaboré par le Syndicat des eaux de Boulay.

Séance du 13 mai 2024

Le conseil municipal,

- **Approuve** le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mars 2024 ;
- **Approuve** les travaux de rénovation de l'atelier municipal et décide de retenir l'entreprise SARL SE DES ETS SCHWEDT PATRICK afin d'effectuer les travaux ;

Délibérations du conseil municipal en 2024

Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

AIDES PUBLIQUES			
AMBITION MOSELLE	11 052,90 €	50 %	
AUTOFINANCEMENT			
Fonds propres	11 052,90 €	50 %	
TOTAL		22 105,80 €	100 %

Autorise le Maire à solliciter une aide financière au titre de « Ambition Moselle 2020-2025 » ;

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires au renouvellement du contrat CAF pour la période 2024-2027 ;
- **Décide** de transférer la compétence de « police de la publicité » à la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois.

Séance du 15 novembre 2024

Le conseil municipal,

- **Approuve** le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 mai 2024 ;

- **Accepte** la proposition suivante :

Assureur : **GENERALI VIE** ;
Courtier : **WTW** ;
Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2025) ;
Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois ;

Agents affiliés à la CNRACL / Risques garantis :

- Décès ;
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service ;
- Longue maladie, maladie longue durée ;
- Maternité y compris congés pathologiques / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant ;
- Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement ;
- Temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire ;
- Maintien du demi-traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations ;

Conditions : tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire ==> Taux de 6,91 % ;

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC / Risques garantis :

- Congé pour invalidité imputable au service ;
- Grave maladie ;
- Maternité (y compris congés pathologiques) / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant ;
- Maladie ordinaire à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement ;
- Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique ;

Conditions : Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire ==> Taux de 1,45 % ;

Aux taux de l'assureur s'ajoute la contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

Délibérations du conseil municipal en 2024

- Décide :

- de faire adhérer la commune de Volmerange-lès-Boulay à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est ALLIANZ et le gestionnaire COLLECTEAM ;
- que la cotisation de l'agent sera calculée sur le traitement de base + NBI + Régime indemnitaire (à l'exclusion du CIA) ;
- que la participation financière mensuelle par agent sera de 7 € brut ;

- Valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions et **approuve** l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique ;

- Approuve le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire 2024-2025 ;

- Accepte les devis des intervenants pour les activités suivantes pour l'année scolaire 2024/2025 :

«Ateliers d'initiation à la poterie»	au tarif horaire de 45,00 € (et 10,00 € le kg de terre) ;
«Aïkido»	au prix horaire de 50,00 € ;
«Ateliers enfants sophro ludiques»	au prix total de 1500 € ;

- Fixe les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2023/2024 comme suit :

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024			
ECOLE	FRAIS TOTAUX	NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS	Soit
École maternelle	74 826 €	33	Soit 2 267 € par élève
École élémentaire	24 409 €	41	Soit 595 € par élève

Il reste à répartir entre les communes, la somme de 51 173 €, déduction faite des participations de la CAF et des familles, ce qui nous donne un prix de l'heure de 2,7833 € (total des heures de présence : 18 718 heures).

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024 ET AVANCE FRAIS DE L'ÉCOLE MATERNELLE POUR 2023/2024 (HINCKANGE ET CHARLEVILLE)		
REPARTITION TOTALE PAR COMMUNE	ECOLE	MONTANT
	Commune de CHARLEVILLE SOUS BOIS	27 331,95 €
	Commune de HINCKANGE	34 556,17 €
	Commune de DENTING	595 €
	Commune de GUINKIRCHEN	1 190 €
	Commune de MOMERSTROFF	595 €
	Commune de BETTANGE	2 267 €
	Commune de GUERSTLING	2 862 €
	Commune de VOLMERANGE LES BOULAY	80 981,19 €

Délibérations du conseil municipal en 2024

- Accorde une subvention à l'école Le Pâatural (*participation aux sorties scolaires*) : 855 € (soit 285 € pour la sortie pédagogique à l'école de Schmelz en Allemagne et 570 € pour la sortie pédagogique au moulin de la Blies et au musée de la Faïence à Sarreguemines) ;

- Approuve le projet d'installation d'un système de vidéosurveillance ;

Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

AIDES PUBLIQUES		
DET R	13 325,31 €	40 %
RÉGION GRAND EST	6 662,66 €	20 %
FIPD	6 662,66 €	20 %
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	6 662,66 €	20 %
TOTAL	33 313,29 €	100 %

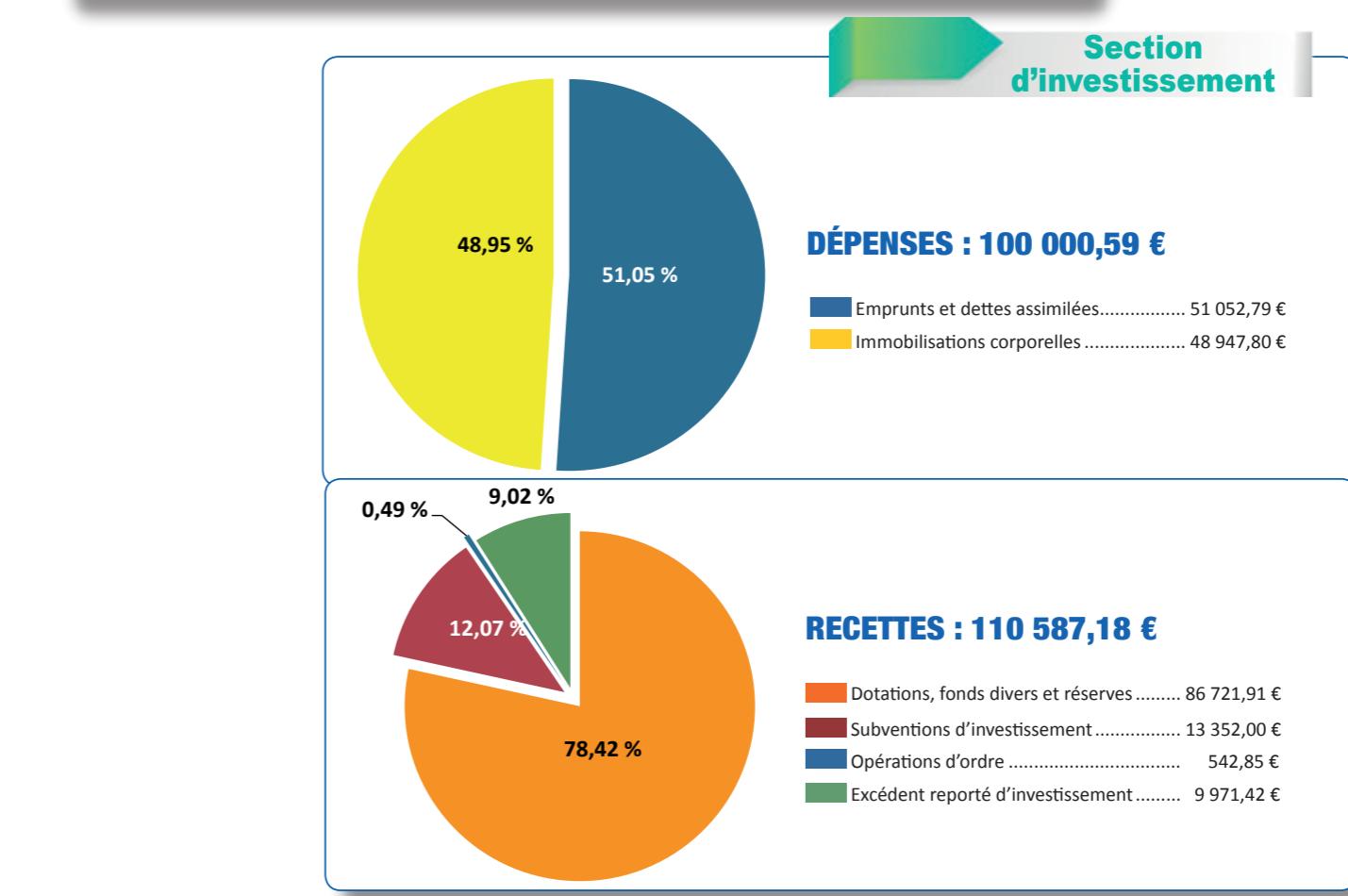
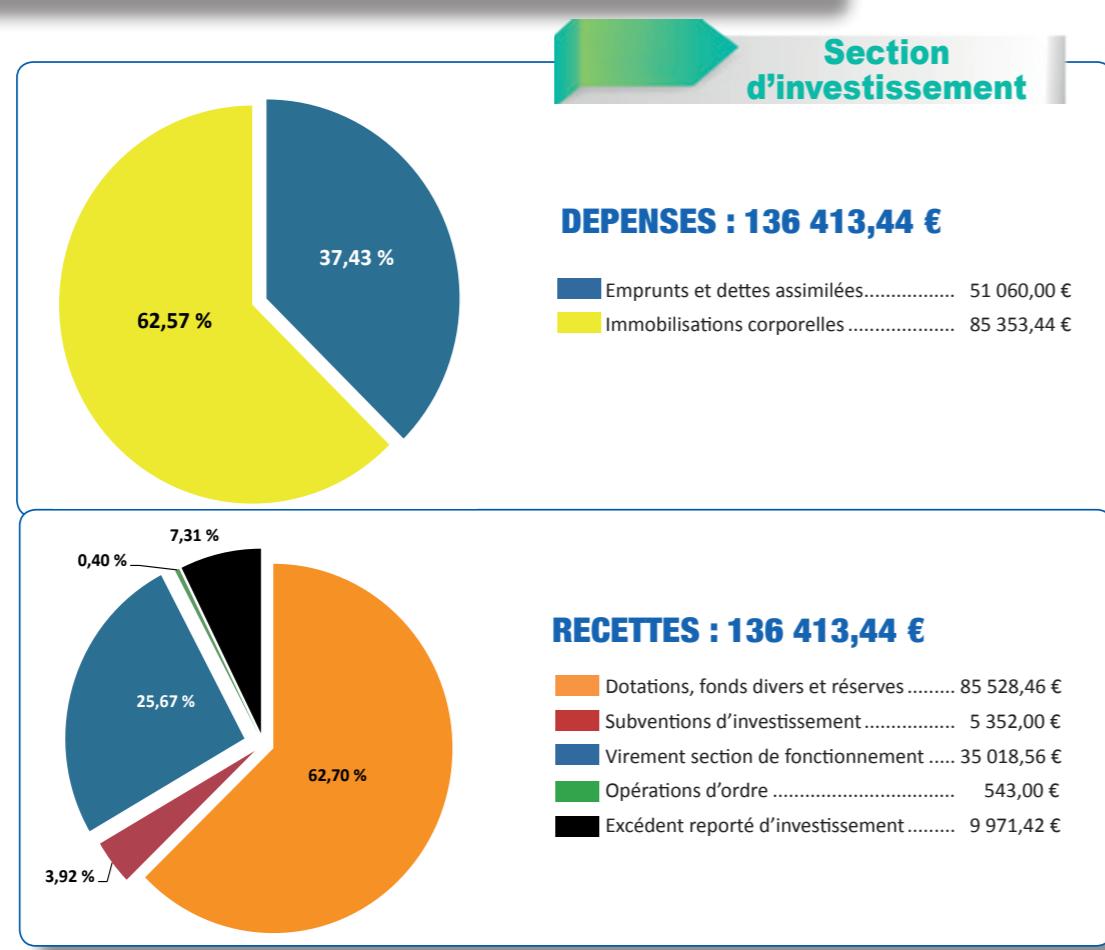
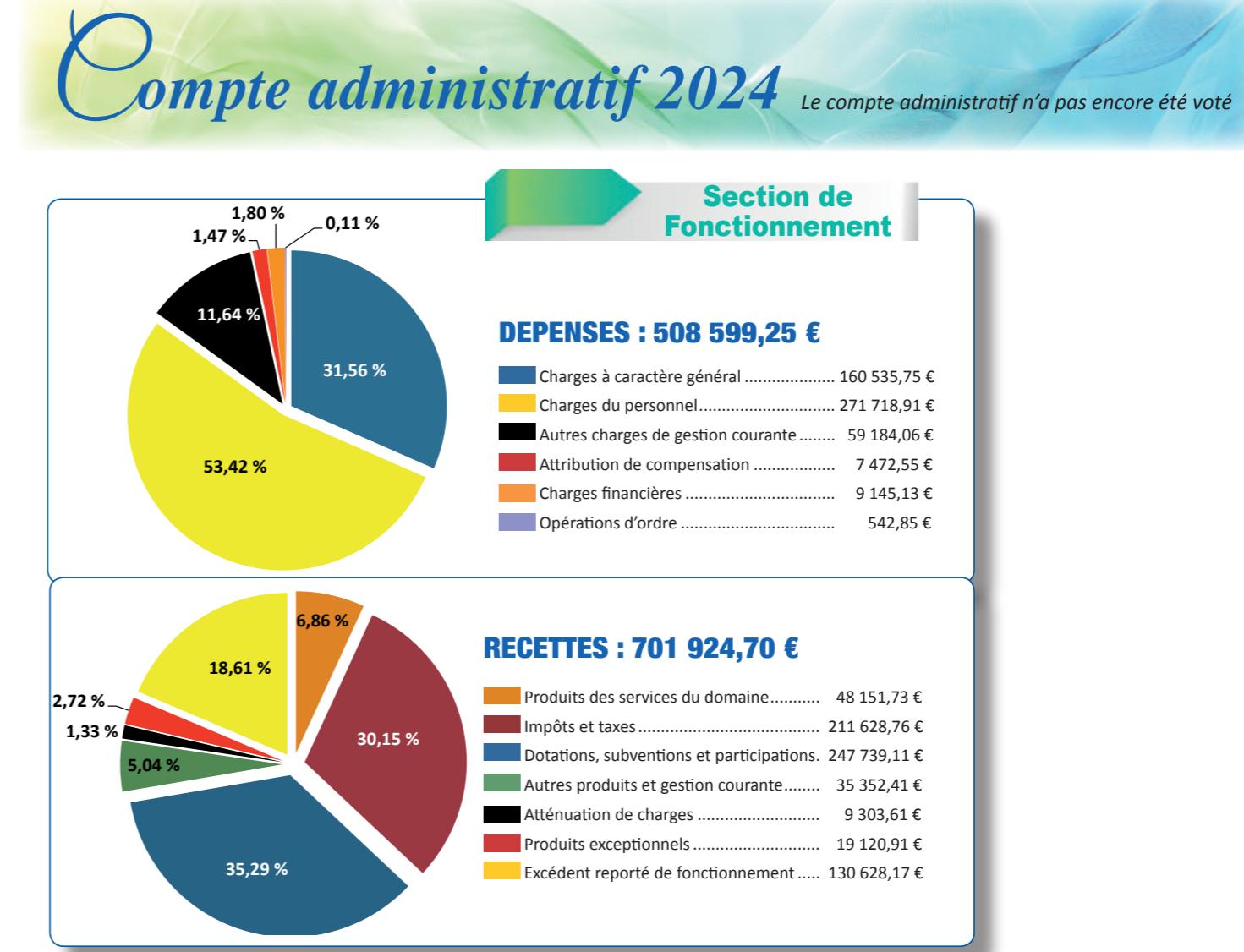
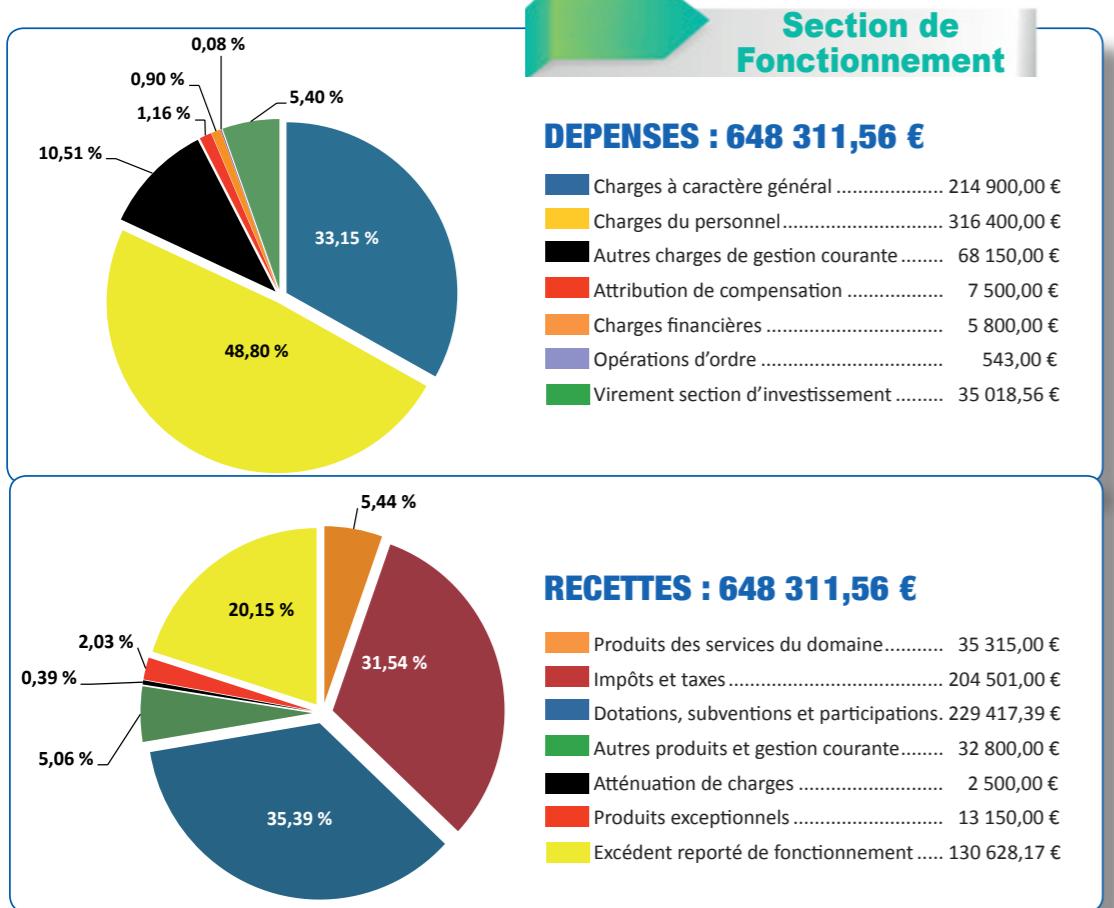
Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région Grand Est, du FIPD au titre du programme de «sécurisation» volet «vidéoprotection» et de l'Etat au titre de la DETR ;

- Décide d'augmenter à compter du 1^{er} janvier 2025, le montant des loyers communaux de + 2,47 % conformément à l'augmentation de l'indice de référence des loyers ;

- Approuve la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo (une aide aux coûts liés au nettoyement de déchets abandonnés de 0,90 € par habitant) et autorise le Maire à signer, par voie dématérialisée, la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo.



Budget primitif 2024



Numéros utiles / Urgences

SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

TRESOR PUBLIC À CREUTZWALD	03 87 79 16 78
CENTRE D'EXPLOITATION DE BOULAY (D.D.E. - U.T.R.)	03 87 78 06 80
O.N.F.	03 87 79 23 16
LA POSTE (BOULAY)	3631
ASSAINISSEMENT	09 77 42 94 38
EAUX URGENCE	09 77 42 94 38
EAUX COMMERCIAL	09 77 40 94 38
E.R.D.F. INFO INCIDENT	09 72 67 50 57
E.R.D.F. RACCORDEMENT	09 69 32 18 49
G.R.D.F. (URGENCE)	09 69 36 35 34
G.R.D.F.	0 800 47 33 33

SERVICES INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUVE	
ET DU PAYS BOULAGEOIS	03 87 79 52 90
MAISON FRANCE SERVICES	03 87 55 62 95
DECHÉTERIE DE BOULAY	06 72 18 06 21
PISCINE DE BOULAY	03 87 79 17 97
SOLIBUS	03 87 37 52 59

POMPIERS	18 OU 112
GENDARMERIE	17 OU 03 87 79 11 11
HOPITAL DE BOULAY	03 87 79 40 00
SAMU	15

DIVERS

«LES LILAS BLANCS» MAISON DE RETRAITE	03 87 79 40 50
«VILLA BEAUSOLEIL»	03 72 39 07 07
AFAD SOINS A DOMICILE	03 87 79 14 96
SMVT (SIVUT)	03 87 57 32 77
ALLO ACTIF	03 87 57 37 75
ALYS	03 87 69 04 13
POLE AUTONOMIE (CLIC)	03 87 21 98 87
CENTRE MEDICO SOCIAL	03 87 21 98 90
TAXI HUBERT	03 87 79 16 94 OU 06 62 07 49 53

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

OUI LAB - JAGER-BEAUVEIL - BOULAY	03 87 79 25 46
---	----------------

LES PHARMACIES LOCALES

BOULAY : PHARMACIE DES TERRES BLANCHES	03 87 79 10 96
BOULAY : PHARMACIE DU LION	03 87 79 22 17
HAM/VARSBERG : BAUE	03 87 93 06 38
CREUTZWALD : HOUILLE-LIBOTTE	03 87 82 45 75
CREUTZWALD : BRECKELBERG	03 87 93 09 05
BOUZONVILLE : HIRTZ-MANSUY	03 87 78 33 14
BOUZONVILLE : MANGIN-TALLOT	03 87 78 30 30
MERTEN : ANDRE	03 87 93 24 51
CREUTZWALD : SAUDER	03 87 82 21 08
FALCK : WAGNER	03 87 93 16 34
CREUTZWALD : WECK	03 87 93 08 48

Besoin de connaître :

Pharmacie de garde au 3237

DENTISTES

FAEDI	03 87 57 74 74
BITTE & FLOER	03 87 21 55 51

AMBULANCES

AMANN - NIEDERVISSE	03 87 57 33 33
---------------------------	----------------

SAGE FEMME

HENNER - BOULAY	09 80 94 25 66
-----------------------	----------------

INFIRMIERES ET INFIRMIERS

BOURY / ANGELETTI / GROUTSCH	03 87 55 00 55
BENEDIC / KOCH-BASSOMPIERRE	03 87 57 49 21
HARTER / HERIN	03 87 57 33 32
WEBER	06 15 25 42 25
BERTOLOTTI / GIRAUX / HOLZ / SCHMIDT	03 87 64 21 68
BOUR	06 29 79 44 38
AUBERT	06 17 63 54 24
TALAMONA	07 71 69 06 26

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

FOUGEROUSSÉ-BLANCO / BADOUD	03 87 79 29 93
OTTO - KRIER / PIERRAT / TONNELIER / SAMEC	03 87 79 28 19

OSTEOPATHE

JOACHIM	06 87 65 31 36
---------------	----------------

MEDECINS / CABINETS A BOULAY

BEYEL / BIRGE / BIEVELEZ / GIRY	03 87 57 33 66
BOTTER / EGLOFF	03 87 57 31 80
BECKER / NICOLAI	03 87 79 43 10
ZEROUALI	03 87 57 47 50

Besoin d'un médecin en dehors
des heures de garde... APPELEZ :
Médigarde 0820 33 20 20

PEDICURE-PODOLOGUE

M. FRANCK ETIENNE A BOULAY	03 87 79 10 51
----------------------------------	----------------

PSYCHOTHERAPEUTE

TOUITOU	07 49 36 73 84
---------------	----------------

PSYCHOLOGUE

PAPUGA	07 49 92 51 52
--------------	----------------

SOPHROLOGUE

AVILES	06 45 50 81 21
--------------	----------------

ENSEIGNEMENT

ECOLE PRIMAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY	03 87 79 14 50
PÉRISCOLAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY	09 67 21 14 50
COLLEGE "VICTOR DEMANGE"	03 87 17 94 15
LYCÉE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES	03 87 79 21 76
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE	03 87 79 13 14

CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRE LIEBAULT	03 87 79 35 09
-----------------------	----------------

ORTHOPHONISTES A BOULAY

MARTIN	03 87 52 60 08
SPACHER	03 87 35 08 40
GRAFF	03 54 21 55 41

SERVICES JURIDIQUES

NOTAIRE : SCP DAUPHIN - ANTOINE - LOUIS	03 87 57 38 38
---	----------------

AVOCATS : SCP IOCHUM - GUISO	03 87 50 92 20
M ^E MOLINARI	03 87 35 00 72
M ^E ZENTNER	03 87 55 16 9/

HUISSIER : M ^E WIMMER	03 87 79 23 52
--	----------------

POMPES FUNEBRES

SCHAEFFER	03 87 79 13 60
-----------------	----------------

VETERINAIRES

LES 4 PATTES	03 87 57 90 83
CLIV & CO	03 87 79 15 52

Page pratique

Horaires d'ouverture de la mairie

Les permanences sont assurées, les lundis, mercredis et vendredis de 18 h 00 à 19 h 00.

Durant les vacances d'été, seule la permanence du lundi est assurée.

L'accueil du lundi est assuré par :

- Le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions
- M. Thierry JENCZAK pour la gestion et la location de la salle des fêtes
- M. Marc CAILLET pour l'école et le périscolaire

L'accueil du mercredi est assuré par :

- M. Jean-Claude BRETNACHER pour l'environnement (ordures ménagères, déchetterie, assainissement) et les structures intercommunales

L'accueil du vendredi est assuré par :

- Le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions (dont travaux et urbanisme)

**Pour un rendez-vous avec le Maire, M. Pierre ALBERT,
vous êtes priés de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 03 87 79 26 17**

Location de la salle des fêtes

- Par Internet sur le site de Volmerange : www.volmerangelesboulay.fr
- Par téléphone à la mairie le lundi : 03 87 79 26 17
- A la mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

La location ne sera effective qu'à partir de la signature du contrat de location effectuée en mairie.

Correspondance du Républicain Lorrain

M. Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale 57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY - Email : vitibrun@yahoo.fr

Les horaires de la déchetterie

- Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00

Attention, la barrière sera bloquée 10 minutes avant la fermeture du site (horaires ci-dessus) afin de faciliter l'évacuation des derniers véhicules.

**Planning collectes
Multiflux
jours fériés 2025**
(quand les dates sont reportées)

- { Vendredi 18 avril reporté au samedi 19 avril ;
Vendredi 25 avril reporté au samedi 26 avril ;
Vendredi 2 mai reporté au samedi 3 mai ;
Vendredi 9 mai reporté au samedi 10 mai ;
Vendredi 30 mai reporté au samedi 31 mai ;
Vendredi 13 juin reporté au samedi 14 juin ;
Vendredi 18 juillet reporté au samedi 19 juillet ;
Vendredi 15 août reporté au samedi 16 août ;
Vendredi 14 novembre reporté au samedi 15 novembre ;
Vendredi 26 décembre reporté au samedi 27 décembre.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

AU SERVICE DES VILLAGEOIS AVANT TOUT !
VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION MOBILE PANNEAUPOCKET
SUR VOTRE SMARTPHONE OU TABLETTE POUR RECEVOIR
LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA MAIRIE.

Fête de la rivière

